

LA LETTRE DU HERISSON



n° 83 bis

DOSSIER DE PRESSE FFSPN

LE NUCLEAIRE EN QUESTION

Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature



FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE PROTECTION DE LA NATURE

57 RUE CUVIER . MAISON DE CHEVREUL . 1^{ER} ETAGE 75 231 PARIS CEDEX 05 TEL. (1) 43 36 79 95 - TELEX: FFSPN 260 921 F

LE LIVRE QUI TOMBE A PIC

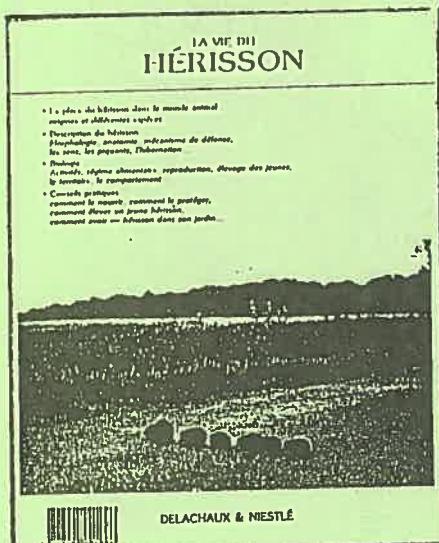
PAT MORRIS ET GUY BERTHOUD

LA VIE DU
HÉRISSON



DELACHAUX & NIESTLÉ

"LE" LIVRE (couverture)



LA VIE DU
HÉRISSON

• La place du hérisson dans le monde animal
mignon et efféminé à quelles
• Description du hérisson
• Habillement de la nature, précurseur de défense,
les sens, les prédateurs, l'hibernation
• Biologie
• Régime alimentaire, reproduction, élevage des jeunes,
les herbes, le comportement
• Conseils pratiques
Comment se repérer, comment se protéger,
comment aider un perruquier hibernant,
comment aider son hérisson dans son jardin.

DELACHAUX & NIESTLÉ

DECOUVREZ

la vie étonnante du hérisson-mascotte de bon nombre d'associations de protection de la nature.

Description, biologie, comportement, conseils pratiques, 12 illustrations en couleur et nombreux dessins

Format : 154 x 200 mm - 136 pages

Tarifs

Prix public.....	89,00 F
+ Port	10,30 F
Association	71,20 F
ou dépôt vente	soit 20% réduction
	+ port
Commande ferme à	62,30 F
partir de 10 ex.	soit 30% réduction
	+ port

"La sortie des artistes"
(verso)

Pour tous renseignements complémentaires ou commandes:
FFSPN - 57, rue Cuvier - 75231 PARIS Cédex 05 - tél. (1) 43.36.79.95

La Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature créée en 1968 et déclarée d'utilité publique en 1976 regroupe des associations nationales, régionales et départementales ayant pour but la sauvegarde et la transmission du patrimoine naturel. Lorsqu'elle dut se choisir un animal pour emblème, le choix fut difficile.

Il fallait un animal sympathique, mais qui sache faire preuve de fermeté, qu'il soit menacé par les activités humaines, mais pas sur le point de disparaître. Il était nécessaire que, comme les associations de protection de la nature, il soit connu, présent partout, capable de se mettre en colère ou d'être coopérant. Il devait être résistant.

Or, il arriva qu'un Ministre de l'Environnement déclarât à l'Assemblée Générale de la FFSPN « les associations doivent être l'aiguillon vigilant de l'administration ».

Notre animal devait savoir « piquer ». L'unanimité se fit pour le choix du Hérisson : il a toutes ces qualités.

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS DE PROTECTION DE LA NATURE

Siège social : 37, rue Cuvier • Maison de Chevreul - 1^e étage
75231 PARIS CEDEX 05
Tél. (1) 43.36.79.95 • Télex FFSPN 260921 F

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit (photocopie, microfilm, duplicata ou tout autre procédé), sans une autorisation écrite de l'éditeur.

ISBN 2-603-00999-3

© Delachaux & Niestlé S.A., D. Peiffer éditeur
Neuchâtel (Suisse) - Paris, 1987
Tous droits d'adaptation, de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

La 1ère page

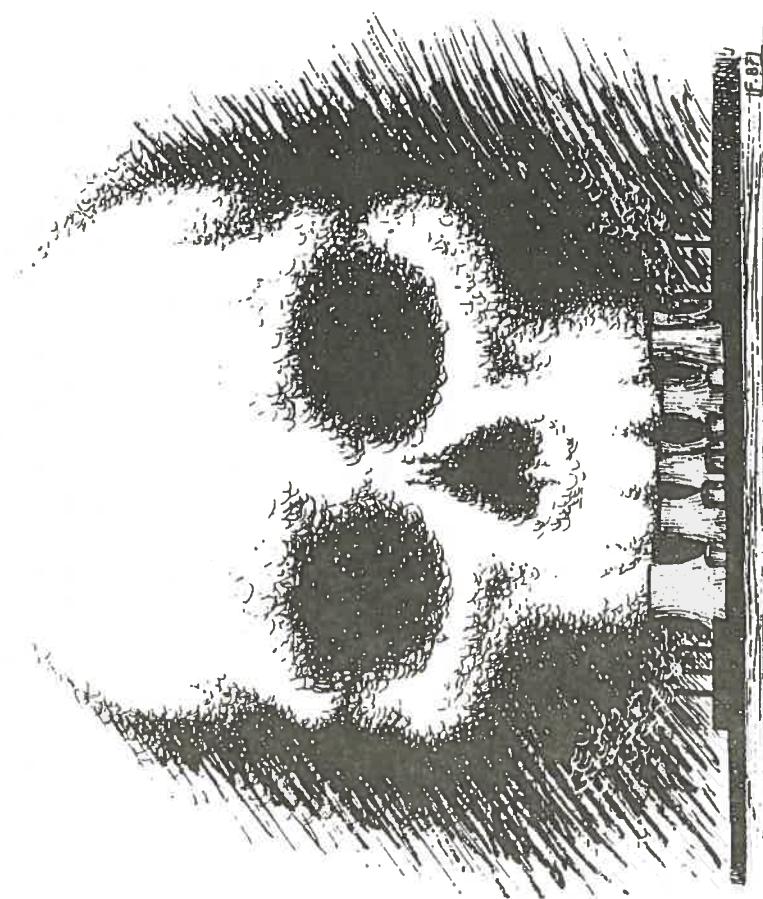
Les associations de protection de la nature et leur fédération à l'honneur!!!!!!

SOMMAIRE

LE NUCLEAIRE EN QUESTION

Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature

- Communiqué introductif	P 3
- <u>LE NUCLEAIRE ... NOTRE AVENIR !</u>	P 4
- <u>EDF : TROP C'EST TROP, OU LA TERRIBLE HISTOIRE DE LA RECONVERSION</u>	P5-6
· EDF suréquipée	
· un suréquipement qui coûte cher à la France et aux Français	
· une solution de repli	
· reconversion "made in USA"	
· trop c'est trop : un refrain prévu depuis longtemps par la FFSPN	
- <u>CENTRALE DE NOGENT SUR SEINE : ERREURS, OUBLIS MAJEURS ET LACUNES</u>	P7-8
· des choix techniques très discutables	
· un réel problème d'information	
· un diagnostic complet absolument inexistant	
- <u>SUPERPHENIX : LA FUITE EN AVANT</u>	P9-10
· à 60 km de Lyon : un surgénérateur	
· l'incident du barillet de Superphénix	
· la position de la FFSPN	
- <u>MOX DANS LES CENTRALES NUCLEAIRES</u>	P11-12-13
· l'utilisation de combustible à oxyde mixte d'uranium et de plutonium dans les réacteurs à eau sous pression	
· le cycle du combustible	
· la position de la FFSPN	
- <u>STOCKAGE DES DECHETS RADIOACTIFS : DESSOUS DESSUS, PARTOUT !</u>	P14-15
· que faire des déchets ?	
· stockage en surface	
· stockage en profondeur	
· la position de la FFSPN	
- <u>RADIOACTIVITE ET INFORMATION : LE POIDS DES ASSOCIATIONS</u>	P 16-17
· la FFSPN et le CFSIN	
· la FFSPN soutient des organismes indépendants (ex. la CRIRAD, l'ACRO)	
- <u>RADIOACTIVITE : DES NORMES ?</u>	P 18-19
· qu'est-ce que la radioactivité ?	
· risques de la radioactivité	
· pollution radioactive : les conséquences sur la santé	
· normes radicaives alimentaires : un accord s'impose	
· la position de la FFSPN	



Communiqué introductif

LE NUCLEAIRE ... NOTRE AVENIR !

Du "tout électrique, tout nucléaire" d'il y a quinze ans, au tout récent scandale des pots-de-vin sur le transport de déchets nucléaires en passant par la catastrophe de Tchernobyl, le nucléaire est descendu de l'aura technocratique de ses débuts au niveau du droit commun après avoir fait irruption dans la vie quotidienne de chacun de nous.

Dans les médias, le nucléaire est passé de la rubrique scientifique ou industrielle ... aux faits divers.

C'est le barillet du surgénérateur de Creys-Malville qui n'arrête pas de fuir, remettant en cause toute la filière, malgré la quantité colossale de matière grise et d'argent engloutie.

C'est le remboursement du prêt à Eurodif qui se trouve associé à une libération d'otages.

C'est la COGEMA qui se trouve devant un trou financier considérable dû aux pertes séches venant de placements spéculatifs.

C'est enfin l'annonce d'un trafic de déchets radioactifs entre l'Allemagne et la Belgique, en comparaison de quoi l'affaire des fûts de SEVESO fait figure d'aimable amusement. Pots-de-vin, bordereaux truqués et suicides de responsables donnent la tonalité du scandale.

Ainsi le nucléaire n'apparaît plus comme notre filière industrielle infaillible, dangereuse certes mais où sûreté et sécurité sont si efficaces qu'aucun problème grave ne peut poindre ! ?

Pour cette entrée du nucléaire dans la rubrique "faits divers", il a paru nécessaire à la FFSPN de faire le point sur cette question suivie de près depuis pres de 20 ans.

Josette BENARD

Secrétaire Générale de
la F.F.S.P.N.

JANVIER 1988.

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE PROTECTION DE LA NATURE

Service de presse : Sophie Chalandre - (1) 43. 36. 79. 95.

**E.D.F. : TROP C'EST TROP ...
OU LA TERRIBLE HISTOIRE DE LA RECONVERSION**

● RECONVERSION "MADE IN USA"

Westinghouse, premier fabricant de centrales au monde, a déjà tiré un trait sur la construction de centrales et adapté son outil de production : en effet, aucune centrale n'a été commandée aux Etats Unis depuis 1979 (année de l'accident de Three Mile Island). L'industrie nucléaire américaine s'est résolument tournée vers une activité de service.

● EDF SUREQUIPÉE

Août 1987 : EDF ferme pour la première fois une centrale sans le moindre motif technique : la Centrale nucléaire de Cattenom a été arrêtée pour une durée indéterminée - La cause?... faiblesse de la consommation électrique . Il s'agit d'un "simple" rééquilibrage du réseau électrique .

En effet le Parc nucléaire français est surdimensionné : EDF, compte tenu de la demande en électricité, a trop de centrales, 3 à 7 tranches de 1 300 MW (selon le Ministère de l'Industrie), 5 tranches à l'horizon 1990 (selon EDF).

● UN SUREQUIPEMENT QUI COUTE CHER A LA FRANCE ET AUX FRANÇAIS

Le surdimensionnement de son parc coûte cher à EDF : 50 milliards de francs. Ce qui aggrave sérieusement la dette déjà importante de cet établissement public (230 milliards de francs).

Cet endettement coûte cher aussi aux français : les frais financiers représentent environ 20 % de leur factures d'électricité! Ceci est d'autant plus grave qu'aucun gouvernement n'a pris la décision de stopper ou modérer la propension nucléaire d'EDF.

● UNE SOLUTION DE REPLI

Afin de ne pas se retrouver dans l'impasse totale, la reconversion est inévitable : c'est la solution de repli qu'ont choisi les Etats-Unis.

EDF a déjà opéré une sérieuse compression de ses effectifs (moins 33 000 emplois). Or, cette "crise" touche de plein fouet les entreprises liées à EDF et notamment FRAMATOME. De plus en plus, on constate que la diversification reste une souape de sécurité, même si le marché tarde à se développer en Europe : diversification "par bourgeoisie interne" dans l'intelligence artificielle, exportation de technologies performantes.

Il reste la réduction de l'outil de production, sachant que la plupart des fournisseurs et contractants nucléaires se sont reconvertis ou ont adapté leur propre outil de production.

/

● TROP C'EST TROP : UN REFRAIN PRÉVU DEPUIS LONGTEMPS PAR LA FFSPN

Depuis de nombreuses années, la FFSPN a manifesté ouvertement sa position sur l'équipement du parc nucléaire en France : en 1981, la FFSPN a donné son avis sur le surgénérateur Superphénix en ces termes : "Superphénix, étroitement lié à l'extension de la Hague, c'est du seul point de vue économique, le Concorde du nucléaire".

?

**TIEUS, LE SOLEIL
EST BIZARRE
CE MATIN !?**



F.88

**CENTRALE DE NOGENT SUR SEINE :
ERREURS, OUBLIS MAJEURS ET LACUNES**

● **UN REEL PROBLEME D'INFORMATION**

De nombreux problèmes d'information du public, et contre lesquels la FFSPN se bat depuis le début du projet, persistent aujourd'hui :

● **DES CHOIX TECHNIQUES TRES DISCUSSIONABLES**

- **Un site contestable :**

La FFSPN et l'Agence de Bassin Seine-Normandie ont chacune demandé que cette centrale soit implantée en aval de Paris et non en amont. Cette demande n'a même pas été étudiée.

Elle ont également affirmé leur opposition résolue à une implantation dans cette partie de la vallée de la Seine (en amont) ; en effet il s'agit d'une zone hydrogéologique majeure : on y trouve une nappe alluviale, grande réserve d'eau, d'assez bonne qualité. Or, la centrale directement en cas d'accident ou, a fortiori, d'accident.

- Une centrale "les pieds dans l'eau" :

Parallèlement, le site est doublément discutable dans la mesure où la centrale de Nogent est sur une nappe. En cas d'accident majeur, si le cœur en fusion traverse la dalle de protection de la centrale, on est dans la situation du "syndrôme chinois" (plus précisément un syndrôme de Nogent) : ce syndrome se manifestera de façon d'autant plus grave que se créerait, au contact de la nappe phréatique, un véritable Reyser. Ce problème se retrouve pour toutes les centrales nucléaires francaises construites en bordure de fleuve.

Rappelons, à toutes fins utiles, que l'eau n'a jamais arrêté un incendie avec fusion du cœur nucléaire (cf Tchernobyl).

D'autre part, en se plaçant sur une nappe alluviale, au fond d'une vallée, et non sur un plateau, un accident nucléaire risque de poser dans ce cas un sérieux problème local : en effet, au fond d'une vallée, on constate souvent un phénomène de stagnation, climatologiquement parlant. Cette stagnation pourrait renforcer, localement, les conséquences d'un éventuel accident nucléaire.

... / ...

- Les Enquêtes Publiques successives limitées à la Seine-et-Marne et à l'Aube ne se sont jamais élargies aux conséquences possibles de l'implantation de la centrale sur l'agglomération parisienne comme le demandait la FFSPN et l'ensemble des opposants à l'implantation de cette centrale. En effet, les 3/4 de l'eau consommée en région parisienne viennent des eaux de surface (et à 40% de la Seine). Il y a donc un risque évident de contamination des ressources en eau, notamment en cas d'accident (rejets directs en Seine, ou retombées atmosphériques régionales).

- La majeure partie du public concerné n'a jamais été consultée dans le cadre de l'Enquête publique, chose que la FFSPN a expressément exigé et réitéré lors de la divergence de la centrale le 11 Septembre 1987 : "la publication récente, par le Ministère de l'Environnement, d'un document faisant état des réticences et des craintes de l'Agence de Bassin Seine-Normandie, est la preuve que l'on a pas tout dévoilé aux personnes qui seront en première ligne en cas d'accident et que les analyses faites par la FFSPN se voient ainsi justifiées".

- Depuis la première enquête publique, où la FFSPN a révélé à l'opinion que l'on se préparait à rejeter les effluents liquides de la centrale directement dans la Seine, ce fait n'a jamais été mentionné dans les documents accessibles au public.

La FFSPN continue de réclamer que les rejets s'effectuent dans le chenal d'évacuation (Bassin de rejet) ce qui permettrait, en cas d'incident, d'avoir un délai minimum d'intervention avant que les eaux de la Seine ne soient contaminées. Ajoutons que cette demande ne soulève aucune difficulté technique.

● **UN DIAGNOSTIC COMPLET ABSOLUMENT INEXISTANT**

Avant la mise en route de la centrale nucléaire, aucun "état zéro radio-écologique" (ou diagnostic complet) des milieux concernés (sur l'ensemble de la vallée de la Seine) n'a été effectué, notamment au niveau des sédiments de la Seine. Comment pourra-t-on suivre l'évolution de la pollution nucléaire dans ces conditions ? A moins que l'on cherche précisément à empêcher un contrôle sérieux ?

A quand le débat public ? !

SUPERPHENIX : LA FUITÉ EN AVANT

● A 60 KM DE LYON : UN SURGÉNÉRATEUR

Superphénix est une centrale nucléaire construite à Creys-Malville (Isère) sur le Rhône, à quelque 60 km en amont de Lyon.

Le surgénérateur Superphénix représente l'un des investissements industriels les plus importants de l'histoire européenne (25 milliards de francs). Officiellement, le surgénérateur réduit les besoins en uranium d'importation face à un risque de pénurie d'uranium à long terme. Or, il y a plus d'uranium (et de pétrole bon marché) que prévu !

Superphénix représente un consortium de capitaux européens regroupés sous la bannière de la NERSA (sociétés EDF, ENL (Italie), RFA) créée il y a environ 12 ans pour construire le surgénérateur.

● L'INCIDENT DU BARILLET DE SUPERPHENIX

La fuite de sodium de ce barillet est due à une fissure de 60cm le long du cordon d'angle inférieur de fixation d'une platine sur le cylindre de cuve. Des fissures analogues ont été constatées sur d'autres supports dans le barillet, ce qui conduit à s'inquiéter sur la conception et la fabrication de ce barillet.

La FFSPN et ses associations de protection de la nature vont beaucoup plus loin :

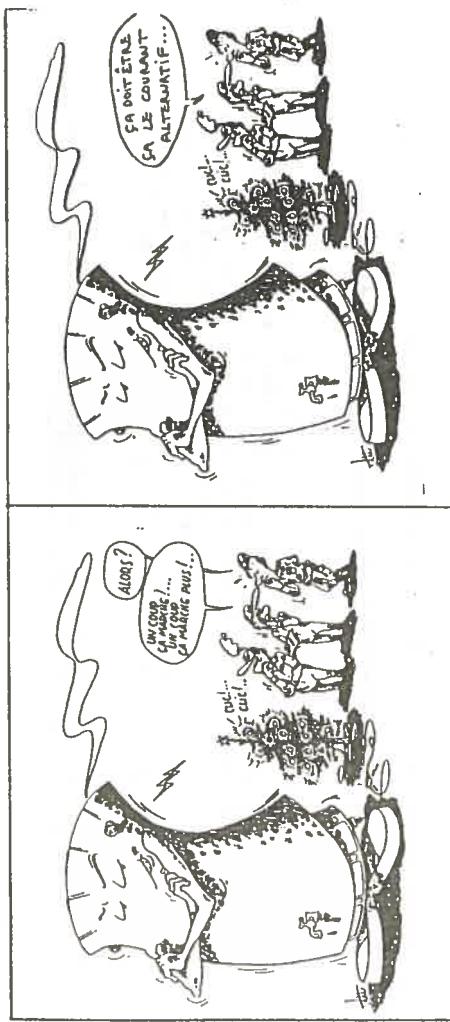
- cette fuite aurait pour origine la nature de l'acier utilisé. La cuve en acier noir résisterait mal, selon des sources allemandes, à l'action corrosive du sodium liquide qu'elle contient.
- Selon d'autres sources, le projet initial prévoyait un gaz inerte dans le barillet. Finalement le sodium liquide a été choisi (y compris pour le circuit primaire et secondaire) sans pour autant modifier la nature de l'acier utilisé pour la cuve.
- Le rapport provisoire de sûreté prévoit, entre autres, en cas d'accident du type de celui qui est survenu au barillet, "l'arrêt du réacteur et le maintien en état sur la Tranche pendant et après l'accident. On est loin des intentions d'EDF..."

◀ LA POSITION DE LA FFSPN

La FFSPN estime, à l'image des positions tenues par de nombreuses associations de protection de la nature localement concernées, telles que la FRAPNA, que la filière surgénérateur n'est pas une alternative malgré les pressions importantes exercées en faveur de la poursuite de l'aventure surgénératerice.

Le problème de l'éventuel fonctionnement de Superphénix reste entier et constitue un risque certain.

Il est aujourd'hui indispensable non seulement de réactiver l'opération antinucléaire, mais surtout de préparer l'après-nucléaire.



MOX DANS LES CENTRALES NUCLÉAIRES

À la suite d'une demande de Josette BENARD, représentant les associations de protection de l'environnement au CSSIN (Conseil Supérieur de Sureté et d'Information Nucléaires), une note du service central de sûreté des installations nucléaires au Ministère de l'Environnement, portant sur "l'utilisation de combustibles à oxyde mixte d'uranium et de plutonium dans les réacteurs à eau sous pression", a été remise aux membres du CSSIN, lors de sa dernière réunion, le 29 Septembre 1987.

L'UTILISATION DE COMBUSTIBLE A OXYDE MIXTE D'URANIUM ET DE PLUTONIUM DANS LES RÉACTEURS A EAU SOUS PRESSION

Le stock de plutonium, issu du retraitement des combustibles irradiés traités de l'usine de la Hague, constitue un potentiel énergétique important. La filière des réacteurs à neutrons rapides, dans son état de développement actuel, ne peut permettre l'utilisation de ce potentiel. Par ailleurs, du fait de la période radioactive relativement courte du plutonium 241 (14,4 ans), la qualité fissile du plutonium se dégrade avec le temps. Enfin, le stockage de quantités importantes de plutonium pose un certain nombre de problèmes (radioprotection, sécurité...) dont les solutions sont coûteuses.

C'est pourquoi Electricité de France, en liaison avec le Commissariat à l'Energie Atomique, COGEMA et FRAGEMA, a étudié la possibilité d'utiliser le plutonium dans les réacteurs à eau sous pression de 900 MWe. Ces études ayant abouti à un bilan économique positif, Electricité de France a sollicité l'autorisation de charger progressivement des assemblages combustibles à oxyde mixte de plutonium et d'uranium dans certains réacteurs à eau sous pression (Tricastin, Gravelines 1 à 4, Dampierre, Blayais 1 et 2, St-Laurent des Eaux B).

Un assemblage combustible neuf contenant du plutonium présente un débit de dose (dû aux neutrons et aux rayonnements gamma) plus élevé qu'un assemblage combustible standard. Ceci impose des mesures de radioprotection particulière lors de la fabrication, du transport, des manutentions de ces assemblages.

Or, actuellement, le MOX n'est produit qu'en Belgique.

Que faire alors du Pu produit par la Hague ?

Bon sang, mais c'est bien sûr ! le mettre avec de l'uranium dans les centrales PWR (REP pour faire plus actuel). Ouf. La solution, couteuse certes, est trouvée ...

Non hélas, car l'oxyde mixte UR-Pu irradié va poser des problèmes de gestion. Comment les résoudre ?

● LE CYCLE DU COMBUSTIBLE

Les assemblages combustibles à oxyde mixte de plutonium et d'uranium vont être, dans un premier temps, fabriqués par les sociétés Belgonucléaire et FBFC dans leurs usines de Dessel en Belgique. Ulterieurement, ces assemblages seront fabriqués à l'atelier de technologie du plutonium à Cadarache (crayons) et à l'usine "Mélox" en cours de conception, à Marcoule (assemblages).

Le transfert des assemblages de leur usine de fabrication vers les centrales se fera dans des contenues spéciaux, aptes à évaluer la chaleur produite par les deux assemblages qu'ils contiendront. Dans les bâtiments du combustible des centrales nucléaires, les opérations seront telles que la mise sous eau des assemblages soit la plus rapide possible afin de minimiser l'exposition du personnel.

LA POSITION DE LA FFSPN

1) A la suite de la présentation de cette note, le Professeur CASTAING a posé plusieurs questions concernant le devenir du MOX irradié après son utilisation. Au moment où l'avenir de la filière surgénérateur apparaît pour le moins incertain, l'utilisation de ce nouveau combustible ne nécessite-t-il pas le fonctionnement d'un surgénérateur pour détruire ce type de combustible irradié ?

Le Professeur CASTAING pense que pour les déchets "il y aura problème".
"Oui, c'est une question à étudier" a répondu Monsieur TEILLAC

2) Ainsi donc l'usine de la Hague, construite d'abord pour avoir "les bombes", s'est vue justifiée pour approvisionner la filière surgénérateur promise à un grand avenir selon les experts du nucléaire français.
Erreur ! Le surgénérateur n'est pas rentable, loin de là !

Que faire alors du Pu produit par la Hague ?

... / ...

... / ...

En mettant le M.O.X. irradié dans un surgénérateur.
Qui mais, le surgénérateur ... (voir plus haut).

3) Heureusement la vitrification des déchets fortement irradiés est enfin au point, ce qui simplifiera leur gestion. C'était sans compter sur... les championnats. Voilà que certaines petites moisiures trouvent un malin plaisir à extraire le fer des bouteilles justement utilisées comme verre de stockage pour les déchets nucléaires (la recherche, Octobre 1987). De vulgaires microorganismes n'aimeraient pas mieux vont-ils faire vaciller une partie du programme électro-nucléaire français ?

Pas de doute, le nucléaire est décidément une industrie économiquement et prospectivement bien gérée!?

STOCKAGE DES DECHETS RADIOACTIFS : DESSUS, DESSUS, PARTOUT !

● QUE FAIRE DES DECHETS ?

Si les centrales nucléaires fournissent de l'énergie, leur fonctionnement produit des déchets, tout comme l'usine de la Hague qui retraite les combustibles irradiés des centrales.

Jusqu'à maintenant, les déchets étaient stockés sur le site de DIGULLEVILLE près de la Hague, mais ce site arrivera à saturation en 1991.

l'ANDRA (Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs) créée par arrêté du 7 Novembre 1979 au sein du CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) recherchait 2 types de sites nécessaires au programme nucléaire français :

- un pour les déchets de moyenne et faible activité, à vie courte
- un autre pour les déchets radioactifs à forte activité et à vie longue.

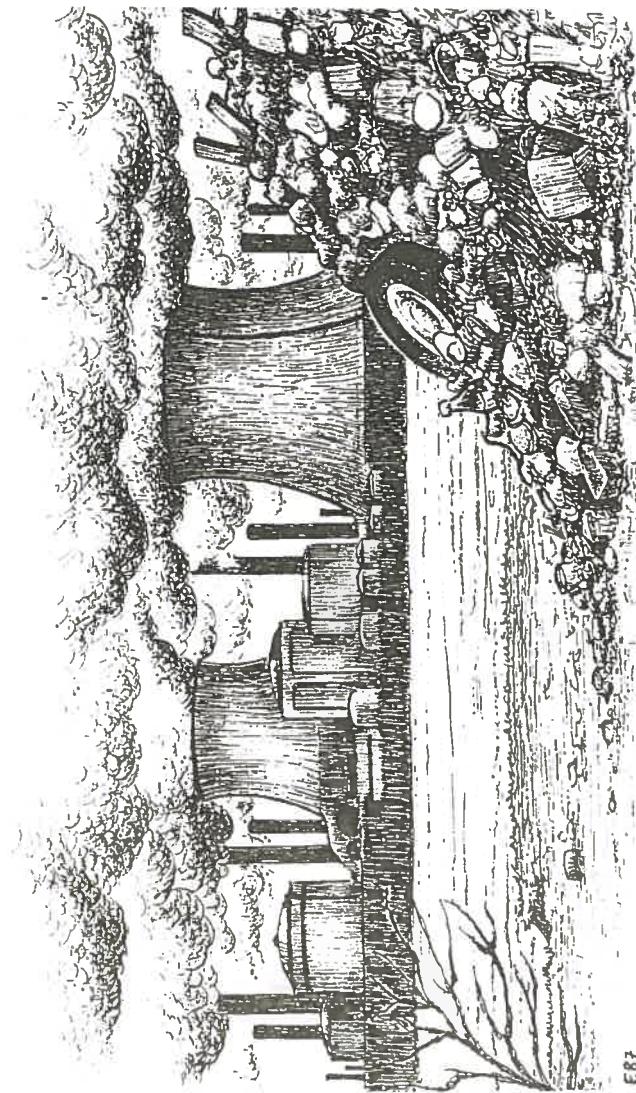
● STOCKAGE EN SURFACE

Les déchets à faible et moyenne activité sont stockés en surface. Le centre de DIGULLEVILLE, voisin de l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague dans la Manche, arrive à saturation. Il a donc fallu chercher un autre site. Par décret du 22 Juillet 87 les travaux de construction d'un nouveau centre de stockage de surface à SOULAINES-DHUY'S dans l'Aude ont été déclarés d'utilité publique. Ce nouveau site devrait devenir opérationnel vers 1990.

● STOCKAGE EN PROFONDEUR

Pour les déchets de haute activité à vie longue l'option retenue par la France, à la suite des travaux du groupe CASTAING en marge du Conseil Supérieur de Sécurité et d'Information Nucléaires, est le stockage en formation géologique profonde. Quatre milieux géologiques ont paru aux scientifiques a priori favorables à ce stockage : les schistes, le granite, l'argile et le sel. Pour chacun un site a été retenu pour des études préalables, soit quatre sites en tout. Il s'agit de :

- SEGRE dans le Maine et Loire pour les schistes.
- NEUVY-BOUIN dans les Deux-Sèvres pour le granite.
- SISSINNE -MONTCORNET dans l'Aisne pour l'argile.
- MONTREVEL dans l'Ain pour le sel.



Actuellement, l'A.N.D.R.A. commence les travaux de protection qui se dérouleront conformément à des critères techniques définis par le groupe GOGUEL. Un laboratoire souterrain ("deux" demandait le Professeur CASTAING qui a réitéré sa demande à la réunion du C.S.S.I.N. de juin dernier) sera ensuite construit dans une seule formation, celle qui apparaîtra la plus favorable, afin de vérifier s'il est effectivement possible de stocker des déchets à haute activité et à vie longue.

Si le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

LA POSITION DE LA FFSPN

Quand on constitue des centrales nucléaires en FRANCE, on n'informe pas pour autant la population du problème des déchets radioactifs.

On l'informe encore moins du coût global (difficile d'ailleurs à évaluer) du retraitement et du stockage de ces déchets. Donc, tous les prix du kwhatt nucléaire annoncés sont on ne peut plus approximatifs.

RADIOACTIVITE ET INFORMATION LE POIDS DES ASSOCIATIONS

Actuallement, l'A.N.D.R.A. commence les travaux de protection qui se dérouleront conformément à des critères techniques définis par le groupe GOGUEL. Un laboratoire souterrain ("deux" demandait le Professeur CASTAING qui a réitéré sa demande à la réunion du C.S.S.I.N. de juin dernier) sera ensuite construit dans une seule formation, celle qui apparaîtra la plus favorable, afin de vérifier s'il est effectivement possible de stocker des déchets à haute activité et à vie longue.

Si le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

Le premier site choisi est favorable, il devrait être opérationnel vers 1996-1997.

La FFSPN est membre du Conseil Supérieur de la sûreté et de l'Information Nucléaires. Elle a récemment fait pression pour que l'information en matière nucléaire soit diverse et contradictoire.

Ainsi, le CSSIN, lors de sa séance du 29 Septembre 1987, a adopté une motion dans ce sens : le CSSIN souhaite notamment que les communiques sur la radioactivité fournissent rapidement des indications chiffrées (avec niveaux de référence), et que soient prises en compte des informations émanant de diverses sources compétentes.

● LA FFSPN SOUTIENT DES ORGANISMES INDEPENDANTS

Exemple la CRIRAD (Commission Régionale Indépendante d'Information sur la Radioactivité).

Lors de son Assemblée Générale à St-Jean de Monts, en Mai 1987, la FFSPN a décerné son prix "Gentiane" (qui récompense tous les ans une personne ou un organisme agissant de façon méritoire pour la Protection de l'Environnement) à Michèle RIVASI et son équipe de la CRIRAD. "À la suite de la catastrophe de Tchernobyl, l'information officielle s'est bornée ànier systématiquement toute contamination atmosphérique du territoire français, alors que nos voisins européens dispensaient largement l'information et prenaient les dispositions nécessaires.

Devant cette désinformation noire et le mépris dans lequel on a tenu la population, une Commission Régionale Indépendante d'Information sur la Radioactivité (CRIRAD) a été constituée (...) Un an après Tchernobyl, le problème non résolu de l'information officielle justifie aux yeux de la CRIRAD une démission de cette action par le biais d'antennes régionales CRIRAD dans toute la France.

Ces premières mesures faites ont montré le fossé qui séparait les résultats obtenus des propos officiels lénifiants. (...) Un an après Tchernobyl, le problème non résolu de l'information officielle justifie aux yeux de la CRIRAD une démission de cette action par le biais d'antennes régionales CRIRAD dans toute la France.

Michèle RIVASI et son équipe, par leur détermination et leur efficacité, ont montré qu'il était possible d'informer les français et de les traiter en citoyens adultes et responsables".

... / ...

Exemple L'ACRO (Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest).

Un an et demi après Tchernobyl, l'association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (ACRO, fondée en Octobre 1986, est installée à CAEN et effectue des analyses de radioactivité dans les eaux, les sables et dans les aliments.

Présidée par Catherine BRUNEAU, l'ACRO effectue des analyses de radioactivité soit isolées, soit sous contrat avec des coopératives d'agriculture biologique, mais vise aujourd'hui les industries agro-alimentaires.

La FFSPN soutient pleinement ce rôle "d'iguilleon qui pousse les sources officielles à donner des informations sur la radio-activité".

RADIO-ACTIVITE : DES NORMES ?

● QU'EST-CE QUE LA RADIO-ACTIVITÉ ?

Particulièrement redoutable pour l'homme, elle est pourtant imperceptible. C'est une émission soit corporelle, soit rayonnante (ou les deux à la fois).

Si la radio-activité existe à l'état naturel, celle qui résulte des entreprises militaires et industrielles de l'homme (et qui est un phénomène récent) représente une menace pour les différentes formes de vie.

● LES RISQUES DE LA RADIOACTIVITÉ

On distingue trois sortes de contamination radioactive :

- l'industrie nucléaire, source d'une contamination radio-active permanente (sous forme de rejets gazeux ou liquides).
- Cette industrie est aussi la source d'une contamination à long terme (dépôt et décharge sous et sur terre, et dans la mer, ainsi que le stockage des armements nucléaires).
- les accidents nucléaires : ils provoquent une contamination brutale très importante et sans frontière.

● POLLUTION RADIOACTIVE : LES CONSEQUENCES SUR LA SANTE

La dose admissible : même s'il existe un seuil aux doses de radiations ionisantes, de plus en plus on rejette cette notion de dose admissible possible en contamination interne. Il n'y a apparemment pas de seuil admissible : il y a toujours un dommage pour la santé.

Les affections radioactives : cancers thyroïdiens, leucémies, sarcomes des maxillaires, anomalies génétiques, malformations congénitales, complication infectieuse, cutanée ou digestive, nausées, asthénie.

● NORMES RADIOACTIVES ALIMENTAIRES : UN ACCORD COMMUNAUTAIRE S'IMPOSE

Lors de la discussion des Ministres des Affaires Etrangères de la CEE, le 24 Novembre 1987, la FFSPN a marqué sa volonté de voir aboutir (enfin) un accord communautaire.



" Ce jour, les Ministres des Affaires Etrangères de la CEE reprennent, une fois de plus, leur discussion pour essayer de parvenir à définir une réglementation commune fixant le taux maximal admissible de radioactivité dans les aliments en cas de contamination nucléaire.

La Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN) souhaite qu'un accord puisse être signé. En effet, en cas d'accident nucléaire, il n'est pas nécessaire d'ajouter à l'inquiétude globale des populations une incertitude sur la radioactivité des aliments commercialisés. Sans accord communautaire, la situation improvisée et dommageable vécue au moment de TCHERNOBYL se reproduira.

La France juge trop stricte l'échelle des normes fixées par la Commission Européenne. La FFSPN déplore donc cette attitude. Notre pays, très nucléarisé, craint-il un accident chez nous qui, avec des normes trop strictes, pénaliserait nos exportations agricoles ?

La FFSPN demande que l'intérêt sanitaire des populations soit seul pris en considération lors de ces décisions, à l'exclusion de tout autre aspect notamment économique, et tout particulièrement agricole.

La FFSPN espère par conséquent que les normes proposées par la Commission Européenne, après de nombreuses expertises et contre-expertises, seront acceptées par la France et adoptées au niveau communautaire".

Finalement, un accord communautaire a été établi peu de temps après.

LA POSITION DE LA F.F.S.P.N.

Tomber d'accord sur des seuils dits admissibles, c'est bien. Mais il ne faut pas oublier que "admissible" signifie "admissible par la société mais non par l'individu". Il s'agit d'un compromis qui n'empêche pas le risque radioactif pour l'individu.

De plus, même la radioactivité naturelle n'est pas innocente pour l'homme... CE N'EST DONG PAS LA PEINE D'EN RAJOUTER !

